

LA SEMAINE DU 12 AU 16 MAI : ON CONTINUE, ON NE LÂCHE RIEN PUBLIC-PRIVÉ MOBILISONS-NOUS !!!



SUD Santé Sociaux appelle l'ensemble des salarié.es et des agent.es du Sanitaire, Social et Médico-Social à se mobiliser sur la semaine du 12 au 16 mai et à se mettre en grève le 15 mai.

ON PASSE LA SECONDE

Nous étions plus de 30000 dans plus de 100 mobilisations partout en France, le 1^{er} avril, contre la casse de nos métiers, de nos conditions de travail, de nos valeurs, de notre sens du travail. L'Etat et les syndicats patronaux ont l'oreille dure et ne semble pas entendre que nous ne voulons pas du monde qu'ils nous proposent. Et bien faisons nous entendre plus fort !!! La semaine du 12 au 16 mai multiplions les actions, montrons que sans nous le monde tourne moins rond. Le 15 mai, toutes et tous en grève, crions notre colère et notre détermination.

APRÈS LES CONSTATS, NOUS VOULONS DES ACTES.

Dans la prévention et la protection de l'enfance, différents rapports (CESE, décision cadre du défenseur des Droits, rapports de commission d'enquête parlementaire...) font le même constat : un dysfonctionnement structurel dont les financeurs sont exclusivement responsables. Pourtant les mesures prises, à la suite de ce constat, sont loin, très loin de venir rectifier le tir et ne font que très mal masquer le manque de volonté de nos dirigeants de prendre notre secteur à bras le corps. L'ensemble des travailleurs.euses du Social se mobilisent depuis des mois et des mois pour faire revenir le gouvernement à la raison.

LA VOLONTÉ D'AXESS DANS LA BASSMS

La situation n'est guère mieux dans l'associatif non lucratif où les propositions patronales sont ubuesques et totalement hors sol

- Suppression des congés d'ancienneté et des CT : seulement 6 par an et sous conditions.
- Durée max quotidienne de travail qui passe de 10h à 12H.
- Durée max hebdomadaire de travail qui passe de

44h à 48h

- Diminution de la durée minimale de repos quotidien de 11h à 9h
- Salaire individualisé et au mérite
- Part de l'ancienneté réduite de 75% à 10% sur une carrière.
- Une perte sèche de 300000 € sur une carrière pour un.e éducateur.trice spécialisé.e.

DES REVENDICATIONS SIMPLES

NON à l'austérité budgétaire et à l'ultra-libéralisation du secteur qui aggravent le sous-financement de nos établissements et services.

NON, la majorité des travailleurs.elleuses sociaux et du sanitaire ne veulent pas d'un salaire individualisé, mais un salaire digne à la hauteur de leur engagement.

NON, nous ne voulons pas de la réforme Serafin-PH ou toute autre tarification à l'acte qui détruit l'esprit d'un accompagnement bientraitant de la personne.

OUI, nous voulons la création de postes

OUI, nous voulons une Convention Collective de Haut Niveau reprenant l'ensemble du meilleur de chaque convention.

Arrêtons de nous laisser maltraiter. C'est pourquoi il est important de ne pas se joindre aux rassemblements des 400000, qui participent à la destruction de notre secteur par l'organisation de la déqualification, la dégradation des conditions de travail et la désertion de notre secteur.

FAISONS-NOUS ENTENDRE LA SEMAINE

DU 12 AU 16 MAI !

